

PROJET PEDAGOGIQUE

PERISCOLAIRE

2026

Janvier à décembre

PROJET PEDAGOGIQUE

Pages

A- Projet pédagogique

3-13

I. Introduction	3
II. Rappel du projet éducatif	3-4
III. Caractéristiques	4-6
1. Organisateur	
2. Présentation des accueils périscolaires	
a. Capacité d'accueil	
b. Durée	
c. Accueil des enfants	
3. Implantation des locaux	
4. Constitution de l'équipe	
5. Inscriptions	
IV. Vie quotidienne	6-8
V. Rôle de chacun	8-9
6. Directeur	
7. Directeur adjoint	
8. Animateur	
9. Agent de service	
VI. Les besoins des enfants accueillis	9-10
VII. Sécurité affective et physique de l'enfant	10
VIII. Accueil des enfants de moins de 6 ans	10-11
IX. Prise en charge d'une personne handicapée	11-12
X. Les moyens mis en œuvre	12
10. Moyens humains	
11. Moyens matériels	
12. Moyens financiers	
13. Moyens logistiques	
XI. Les objectifs et démarches pédagogiques	12
XII. Les moyens d'évaluation	13

B - Le projet d'animation

14-20

I. Thème annuel	14-15
II. Goûter animation et ateliers	16
III. Péris'Loisirs	17-18
IV. Manifestations	18-19
V. Projets	20
VI. Acn	20
VII. Secteur ados	20

C – ANNEXES

20

A – Projet pédagogique

A. Introduction

L'accueil Périscolaire est un lieu d'accueil qui fait l'objet d'une déclaration à la Direction Régionale Départementale de la Jeunesse et des Sports. L'accueil Périscolaire est géré par l'association la Maison Pour Tous, son numéro d'enregistrement est le : **0570212AP 000125**.

L'accueil périscolaire est un lieu d'éducation complémentaire de la famille et de l'école qui a ses spécificités. Les activités réalisées lors des accueils sont préparées, proposées et encadrées, non seulement dans le but d'amuser les enfants, mais aussi et surtout de leur permettre d'explorer leurs capacités, leurs compétences, de mieux se connaître, et ainsi mieux s'accepter, de développer leur ouverture d'esprit, leur curiosité et leur propre créativité. Certaines de ces activités sont aussi l'occasion pour les enfants de mieux connaître leur environnement, culturel, historique ou naturel.

Porter attention au rythme de l'enfant, c'est aussi lui donner l'occasion d'effectuer des choix. Cette notion est importante, car elle permet un apprentissage de la décision en groupe, où l'enfant apprend à s'exprimer tout en respectant les autres, s'initie concrètement à la démocratie et se prépare à devenir acteur de la société.

Donner le choix, c'est aussi permettre aux enfants connaissant des difficultés en collectivité de trouver des moments privilégiés où ils puissent choisir et profiter d'une activité indépendamment du reste du groupe.

Ces objectifs pédagogiques sont les mêmes pour tous les enfants, quel que soit leur âge, mais leur mise en application, le choix des moyens et des méthodes pédagogiques sont différenciés selon les tranches d'âge.

Ce sont les animateurs qui porteront le projet tout au long de l'année.

Le projet qui va suivre découle du projet éducatif de la Maison Pour Tous « La Borderie ». Ce projet va être travaillé par l'ensemble de l'équipe pendant les temps de préparation.

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs

B. Rappel du projet éducatif : Vocation et objectifs

La Maison Pour Tous est une association d'éducation populaire et d'animation socio-éducative. Créée en 1961, elle a pour but d'animer la vie de la cité.

Ses statuts précisent qu'elle doit travailler dans un esprit de concertation et de développement des hommes et du milieu, qu'elle s'attache à promouvoir et soutenir l'animation socio-éducative, l'action culturelle, les actions pédagogiques et de formation.

Elle affirme comme volonté centrale le positionnement de l'enfant et de son territoire au cœur du projet éducatif.

Un travail s'est traduit par un accord sur les valeurs et les acquis éducatifs à promouvoir au travers de toutes les actions, quel qu'en soit le cadre.

La MPT permet la mise en place d'un ensemble d'acteurs mobilisés autour des mêmes objectifs et structure avec cohérence toutes les propositions faites à l'enfant, ou au jeune. Elle favorise l'apprentissage de la vie en société.

Les valeurs et acquis éducatifs ont à prendre en compte la liberté de chaque enfant et jeune, tant dans son développement que dans sa réponse personnelle aux rencontres proposées. Pour se construire, il a besoin des autres parce qu'il est un être social.

Orientation 1 : Favoriser l'accès de tous au sport, à la culture, aux savoirs

Objectif 1 : « Découvrir les différentes formes de pratiques sportives »

Objectif 2 : « Permettre la découverte et les pratiques de différentes expressions artistiques »

Objectif 3 : « Offrir à l'enfant et au jeune différentes situations d'apprentissage »

Orientation 2 : Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité

Objectif 1 : « Favoriser le brassage interculturel, inter-générationnel »

Objectif 2 : « Offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre et les règles de la vie collective »

Objectif 3 : « Préparer les responsables associatifs de demain »

C. Caractéristiques du séjour

1. Organisateur

La Maison Pour Tous « La Borderie » siège au 01 rue Victor Hugo 57 240 Nilvange / Téléphone : 03 57 32 36 80.

2. Présentation des accueils périscolaires

a. Capacité d'accueil

ANIMATION DEJEUNER

La cantine peut accueillir 180 enfants en moyenne par jour pour la période de septembre à début juillet. Les enfants sont âgés de 3 à 5 ans pour les maternels et de 6 à 12 ans pour les primaires.

ACCUEIL MATIN ET SOIR

Le périscolaire du matin peut accueillir en moyenne 35 enfants par jour, et l'accueil périscolaire du soir, peut accueillir une moyenne de 80 enfants. Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans.

ACCUEIL PERI'LOISIRS

L'accueil des mercredis peut accueillir en moyenne 40 jeunes. Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans.

ACCUEIL MERCREDI ADOS

L'accueil des mercredis ados peut accueillir en moyenne 12 jeunes. Les enfants sont âgés de 12 à 17 ans.

ACCUEIL VENDREDI ADOS

L'accueil des vendredis ados peut accueillir en moyenne 24 jeunes. Les enfants sont âgés de 12 à 17 ans.

b. Durée

Les accueils se déroulent du **05 janvier au 3 juillet 2026 et 1 septembre au 18 décembre 2026.**

c. Accueil des enfants

ANIMATION DEJEUNER

L'équipe d'animation va chercher et reconduire les enfants à la sortie des établissements scolaires.

Maternelle	12 h 00 - 13 h 45
Ecole Brucker	11 h 45 - 13 h 30

Les enfants se rendent au Pôle Enfance & Jeunesse, Maison Pour Tous à Nilvange, pour prendre leur repas.

ACCUEIL MATIN ET SOIR

Matin - Accueil de 7h30 à 8h30 :

- Un petit déjeuner est proposé aux enfants dès leur arrivée le matin (7h30-8h00) ;
- Des coins permanents sont mis à disposition des enfants en fonction de leur âge ;
- Des ateliers libres sont mis en place ;
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à leurs établissements scolaires.

Horaires : - école Brucker 8h15 - école maternelle 8h30

Soir – Accueil de 16h/16h15 à 18h30 :

16h/16h15-17h30 :

- L'équipe d'animation va chercher les enfants à la sortie des établissements scolaires ;
- Un goûter animation est servi aux enfants dans leurs salles respectives.
- Des ateliers sont proposés chaque soir ;
- Des coins permanents sont mis à disposition des enfants en fonction de leur âge.

17h30-18h30 (départ échelonné) :

- Des ateliers libres sont mis en place ;
- Des coins permanents sont mis à disposition des enfants en fonction de leur âge ;

Horaires : - école Brucker 16h - école maternelle 16h15

ACCUEIL PERI'LOISIRS

L'accueil des mercredis se déroule de 9h à 17h. Nous proposons un accueil supplémentaire le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 17h30.

ACCUEIL MERCREDI ADOS

L'accueil des mercredis ados se déroule de 14h00 à 18h00.

ACCUEIL VENDREDI ADOS

L'accueil des vendredis ados se déroule de 18h00 à 22h00.

3. Implantation des locaux

Il est composé d'un bâtiment, situé dans l'enceinte du Pôle Enfance et Jeunesse de la Commune de Nilvange. La Maison Pour Tous dispose du 2ème et 3ème étage. Ils comprennent quatre salles d'animation, deux salles activités, deux salles de restauration, les vestiaires du personnel, sanitaires, cuisine, une salle de rangement pédagogique, trois bureaux, une salle de réunion et des aménagements extérieurs. Le centre dispose également d'un espace de jeux non aménagé (cours et préau). Un espace dédié exclusivement aux ados est situé au rez de chaussée du Pôle Enfance et Jeunesse. Ce local est composé de deux salles d'activités et de sanitaires filles et garçons. Ces locaux sont mis à disposition par la Municipalité de Nilvange.

4. Constitution de l'équipe (en fonction des inscriptions)

⇒ Personnel animation :

1 directrice de structure – Diplômé BPJEPS LTP, BAFA, BAFD, AFPS
1 coordinatrice Secteur Jeunes (déclarée directrice DDJS – Diplômé BPJEPS LTP, BAFA, BAFD, AFPS)
1 animateur ados en cours BAFA
2 animateurs – Diplômé BAFA, BAFD dont 1 animateurs BPJEPS LTP
1 animateur – Diplômé BPJEPS en cours CC DACM
6 animateurs – Diplômé BAFA dont 1 animateur CPEJEPS
2 animateurs – Non diplômé

⇒ Personnel mis à disposition par la mairie :

Deux à trois Atsem sont mises à disposition chaque midi pour l'encadrement des enfants de 12h à 13h45 (CAP petite enfance).

Trois personnes de services – Dont une personne Diplômé HACCP

5. Inscriptions

Les inscriptions se font au Pôle Enfance & Jeunesse, Maison Pour Tous (règlement intérieur).

D. Vie quotidienne

Périscolaire (lundis, mardis, jeudis et vendredis)

Le matin

L'animateur privilégie la qualité de l'accueil, il se doit d'être accueillant, être à l'écoute et disponible pour les familles. C'est un réveil en douceur avec un petit déjeuner qui est proposé aux enfants de 7h30 à 8h00. Chaque enfant est accueilli individuellement. L'animateur aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme et il prend le temps de discuter avec lui.

Des coins permanents sont mis à disposition des enfants dans les deux salles d'activités :

- Salle pour les plus de 6 ans : jeux de sociétés, atelier construction, atelier créativité, babyfoot, livres, ...
- Salle pour les enfants de moins de 6 ans : atelier jeux en bois, jeux de construction (lego et kapla), dinette, livres,
- Les enfants peuvent circuler librement d'une activité à l'autre. Les enfants sont conduits dans leurs écoles vers 8h30.

Le midi

Les animateurs encadrent les enfants inscrits à la cantine de 11h45/12h00 à 13h30/13h45. Ils vont chercher les enfants à la sortie des établissements scolaires. Les enfants se rendent à la Maison Pour Tous.

Pour que le repas soit un temps d'animation à part entière, les animateurs déjeunent avec les enfants. Le repas doit être un moment convivial où l'on discute dans le calme.

Lors du repas, l'enfant est invité à goûter à tous les plats (sans lui imposer et dans le respect des éventuels régimes alimentaires) afin que « **MANGER** » soit vraiment un plaisir et une activité à dimension pédagogique.

Tous les enfants et animateurs doivent obligatoirement passer aux toilettes et se laver les mains. Le passage aux toilettes doit se faire par petit groupe.

Le soir

Comme le matin, c'est un moment qui nécessite la prise en compte des réactions de chaque enfant, telles que la fatigue et la faim. Les animateurs doivent, par conséquent, prévoir un temps pour le goûter, puis un temps pour les activités.

Déroulement de l'accueil du soir en deux temps :

1	16h/16h15 - 17h30	Goûter animation et activités	17h15-17h30	Départ des enfants
3	17h30-18h30	Ateliers libre	Départ échelonné	

1-Un temps goûter animation est proposé aux enfants. Un planning goûter est établi par l'équipe d'animation en début d'année. Des « Ateliers » sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation. Un planning est affiché à l'accueil.

2-Des coins permanents sont mis à disposition des enfants dans les deux salles d'activités :

- Salle pour les plus de 6 ans : jeux de sociétés, atelier construction, atelier créativité, babyfoot, livres, ...
- Salle pour les enfants de moins de 6 ans : atelier jeux en bois, jeux de construction (lego et kapla), dinette, livres,

3-L'équipe d'animation doit prendre en considération que les enfants sont fatigués et peu enclins à se concentrer. Des « Ateliers libres » leurs sont proposées. Ils sont libres d'y participer et peuvent aussi soumettre leurs idées qui les mènent à concevoir des ateliers autonomes. Un coin calme est à leur disposition (salle de repos).

Avant leur départ, chaque enfant aide au rangement de la salle. **Les temps d'activités comprennent le rangement, la remise en place du matériel et des locaux utilisés.**

Péri'Loisirs (Mercredis)

Le matin

L'animateur privilégie la qualité de l'accueil, il se doit d'être accueillant, être à l'écoute et disponible pour les familles. C'est un réveil en douceur avec un petit déjeuner qui est proposé aux enfants de 9h. Chaque enfant est accueilli individuellement. L'animateur aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme et il prend le temps de discuter avec lui.

Des coins permanents sont mis à disposition des enfants dans les deux salles d'activités :

- Salle pour les plus de 6 ans : jeux de sociétés, atelier construction, atelier créativité, babyfoot, livres, ...
- Salle pour les enfants de moins de 6 ans : atelier jeux en bois, jeux de construction (lego et kapla), dinette, livres,

Le midi

Les animateurs encadrent les enfants de 11h45/12h00 à 13h30. Pour que le repas soit un temps d'animation à part entière, les animateurs déjeunent avec les enfants. Le repas doit être un moment convivial où l'on discute dans le calme.

L'après midi

De 13h30 à 17h, un premier temps, est proposé aux enfants par l'équipe d'animation autour d'un thème annuel précis, des activités sont également mise en place, elles peuvent être manuelles, ludiques, sportives, grands jeux d'intérieur et d'extérieur ; elles sont travaillées préalablement pendant le temps de travail des animateurs. Départ échelonné à partir de 16h50 (jusque 17h30).

C.f. Vie quotidienne sur le temps Péri'Loisirs (Mercredis)

Accueils jeunes 11/17 ans (Mercredis et vendredis)

Mercredis :

14h00 à 15h00 : Accueil des jeunes et des familles.

15h00 à 17h00 : Mise en place des activités.

17h00 à 17h30 : Temps de discussion et partage sur le déroulement de l'après-midi et la programmation future. Programme élaboré avec les jeunes et les animateurs ados.

17h30 à 18h00 : Nettoyage du matériel et rangement des salles.

18h00 : Accueil des familles / Départ des jeunes

Vendredis :

18h00 à 18h30 : Accueil des jeunes et des familles.

18h30 à 20h00 : Mise en place des activités.

20h00 à 21h30 : Temps de discussion et partage sur le déroulement de l'accueil et la programmation future. Programme élaboré avec les jeunes et les animateurs ados.

21h30 à 22h00 : Nettoyage du matériel et rangement des salles. Accueil des familles / Départ des jeunes

E. Rôle de chacun

1. Directrice de la structure

La directrice de l'association a pour mission d'organiser et de dynamiser la structure. Elle assure la coordination entre l'équipe pédagogique, les membres du Bureau et les parents.

Elle est principalement responsable des aspects pédagogiques, budgétaires et relationnels, en lien avec les prestataires, les familles, le conseil d'administration et les partenaires.

Elle prend en charge le recrutement, la formation et l'évaluation du personnel. De plus, elle veille à développer et maintenir les partenariats avec les acteurs municipaux, institutionnels et associatifs dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Elle participe à la mise en place d'actions et d'événements favorisant la visibilité de l'association.

Enfin, elle assure une veille stratégique et réglementaire pour adapter les pratiques de l'association aux évolutions législatives et aux besoins du territoire.

2. Coordinatrice du périscolaire (déclarée directrice périscolaire auprès de la DDCS)

La coordinatrice est responsable de l'équipe d'animation. Pour cela, elle veille au bon fonctionnement des accueils et met en place des réunions hebdomadaire avec l'équipe afin :

- De palier aux éventuels dysfonctionnements ;
- De mettre en place différents projets en équipe ;
- Elle travaille en partenariat avec la directrice, elle la seconde dans son action ;
- Elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet ;
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique ;
- Elle assure l'organisation pédagogique des temps périscolaires ;
- Elle participe au recrutement, à l'encadrement, la formation et l'évaluation du personnel périscolaire.

3. Animateur

⇒ Son rôle :

- Être à l'écoute, disponible et compréhensif vis à vis des enfants et des familles ;
- Encadrer les enfants autour d'activités multiples ;
- Faire parti de l'équipe d'animation, c'est-à-dire :
 - Participer de façon active aux réunions, échanger des idées,
 - Discuter et élaborer des projets avec les autres animateurs,
 - Donner son avis sur l'organisation des journées,
 - Faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants ou les animateurs ou bien avec l'équipe de direction.

⇒ Ses obligations

Vie sur le centre :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel du centre ;
- Respecter les horaires de travail et les horaires d'accueil du public ;
- Porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique d'activités de plein air ;
- Porter le gilet fluorescent lors des déplacements vers l'école ou lors de sorties ;
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite sur le lieu de travail ;
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de la Maison Pour Tous ;
- Pendant les temps libres des enfants : éviter les attroupements d'animateurs.

Pendant les activités

- Avoir préparé son activité à l'avance ;
- Les enfants ne doivent jamais être laissés sans surveillance.

4. Agents de service

⇒ **Chargé de l'entretien des locaux**

Une entreprise externe a été engagée pour s'occuper de l'entretien des locaux. La gestion du personnel responsable de cette tâche est assurée par cette société.

⇒ **Chargé de la restauration**

Les chargés de la restauration sont responsables de la réception des plats, de leur remise en chauffe, ainsi que de la plonge et du nettoyage des cuisines. Ce personnel est mis à disposition par la Ville de Nilvange pour garantir un service de qualité et maintenir des normes d'hygiène.

Compétences :

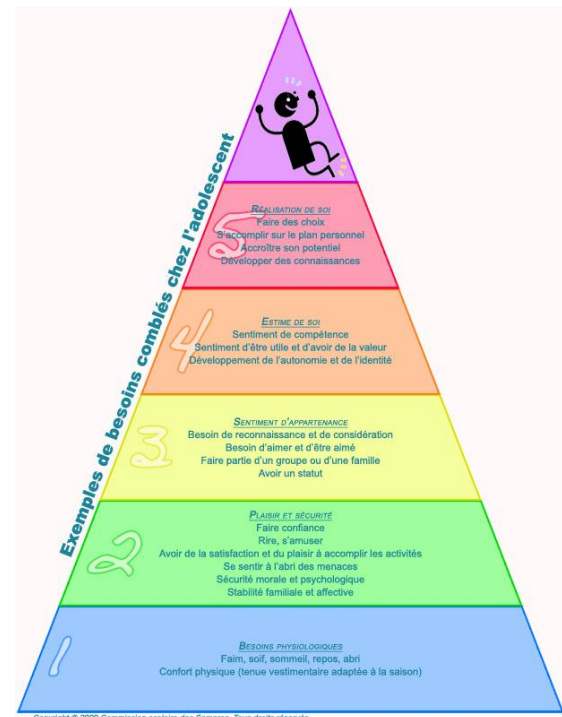
- Respect de règles d'hygiène ;
- Connaissance des normes HACCP ;

- Capacité au travail d'équipe et acceptation des contrôles.
- F. Les besoins des enfants accueillis.**

⇒ **Les besoins spécifiques de l'enfant :**

- Besoins primaires ;
- Besoins affectifs (sentiments d'être aimé, reconnu) ;
- Besoins sociaux (permettre à l'enfant de trouver sa place et d'être acteur dans la société)
- Besoin d'une bonne hygiène et de sécurité ;
- Besoins de vivre en collectivité dans un esprit d'entraide où les différences sociales, raciales, physiques et des âges peuvent être enrichissants ;
- Besoin d'autonomie ;
- Besoins spécifiques liés aux aspirations, loisirs et rythmes individuels des enfants ;
- Besoin d'espace d'expression libre, de créativité ;
- Besoin de socialisation : l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains (les goûters et le repas, la sieste). Il participe à des jeux et des activités où il apprend à respecter les autres et à communiquer.

Les besoins spécifiques des jeunes des 12 /17 ans



G. Sécurité affective et physique de l'enfant

- Permettre à l'enfant de se sentir bien dans les locaux de la Maison Pour Tous.
 - L'animateur devra être disponible et à l'écoute de l'enfant.
 - Il devra prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à l'intérieur d'un groupe.
- Assurer la sécurité physique des enfants.
 - Dans les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (cutters, ciseaux...).
 - En promenade à l'extérieur du centre, l'animateur sera très vigilant notamment en bord de route.

H. Accueil des enfants de moins de 6 ans

Le personnel de la Maison Pour Tous veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

La directrice désigne une personne physique, dénommée référente des maternels, pouvant être distincte des personnes chargées de l'encadrement des enfants accueillis, pour assurer le suivi technique ainsi que l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du projet pour les enfants de moins de 6 ans.

Lieu de vie des enfants

Sur le temps d'accueil, les enfants sont repartis en plusieurs unités d'accueil :

- Salle des petits
- Salle de détente
- Salle de peinture

Chaque unité permettra aux enfants de trouver des repères effectifs, temporo spatiaux en cohérence avec les normes réglementaires en vigueur.

L'espace d'accueil

L'accueil des enfants se fait au 2^{ème} étage, afin de sécuriser les entrées et les sorties (visiophone, interphone, avec commande d'ouverture à partir des salles d'activités et des bureaux). Un lieu d'accueil des parents et des enfants pour faciliter les échanges avec le personnel.

Les espaces d'activités

La salle d'activité des petits, permet l'aménagement d'espaces « coins aménagés » en fonction des activités tout en respectant les rythmes de vie des enfants.

L'espace de sommeil

Des lits sont installés dans la salle de détente afin de respecter les rythmes de sommeil des enfants. Cette salle est équipée de lit empilable afin d'utiliser l'espace pour d'autres activités.

Repas des enfants

Une salle de restauration est destinée aux enfants de moins de 6 ans. Cet espace peut être utilisé pour d'autres activités.

I. Prise en charge d'une personne handicapée

L'accueil de loisirs accueille tous les enfants y compris les enfants porteurs d'un handicap. Cette rencontre est bénéfique, pour ces enfants et pour les enfants valides ou sans problèmes majeurs, en terme éducatif à la vie collective et de développement individuel. Pour répondre au mieux aux spécificités de ces enfants, il est nécessaire que cet accueil soit prévu à l'avance. L'accueil se fera de manière concertée et réfléchie avec l'enfant, les parents, les équipes médicales et l'équipe d'animation (PAI).

L'intégration :

Par définition, l'intégration signifie « faire entrer dans un tout ». Pour la personne handicapée, les vacances et les loisirs constituent un moyen, un moment, un lieu particulièrement propice à cette intégration. La volonté des signataires est de faire en sorte que la personne handicapée puisse préparer son séjour (circuler, dormir, manger, participer...) parmi les autres enfants.

Etapes d'intégration des enfants porteurs d'un handicap

L'intégration au sein de notre structure d'un enfant porteur d'handicap est une chose qui doit aller de soi.

AVANT

- ✓ Accueil, rencontre et présentation de la structure à la famille, parents et enfant (échanges d'informations),
- ✓ Inscription, dossier complété (fiche sanitaire, fiche autonomie, ...),
- ✓ Rappel du règlement intérieur et des règles à respecter,
- ✓ Information de l'équipe, lors des réunions de préparation du centre mais aussi pendant le séjour, sur le handicap de l'enfant, ses conséquences physiques et psychiques (sensibilisation auprès du personnel de la structure),
- ✓ Coopération de tous et encadrement particulier

PENDANT

- ✓ Insertion dans un groupe correspondant au niveau de l'enfant, et adaptation en fonction de l'enfant et des difficultés rencontrées.
- ✓ Etablir une relation de confiance pour mieux gérer le quotidien.
- ✓ Donner la possibilité à l'enfant de passer d'un groupe à l'autre selon l'activité. Chaque cas est étudié en fonction des possibilités d'accueil.
- ✓ Travail en partenariat avec les familles et le corps médical.
- ✓ Aménagement des salles et l'organisation des activités.
- ✓ Communication avec les enfants valides et leurs parents.

APRES

- ✓ Cahier de liaison est établi et permet de suivre les différentes progressions ainsi que les difficultés rencontrées par l'enfant durant les différents accueils (bilan).

J. Les moyens mis en oeuvre

1. Moyens humains

- L'équipe pédagogique ;
- Les intervenants pédagogiques ;
- Les prestataires d'activités (brevetés d'état - pour activités spécifiques) ;
- Prestataire de repas (Oméga restauration) ;
- Les familles ;
- Les partenaires locaux.

2. Moyens matériels

- Les transports (Mini bus de 9 places, bus - prestataires de service) ;
- Les infrastructures (Médiathèque ; les locaux MPT, salles de sport mis à disposition par la Commune, sous réserve d'en avoir fait la demande préalable) ;
- Divers matériels (pédagogiques, papeteries, pharmacie, etc.)

3. Moyens financiers

- Participations des familles ;
- Communes (subventions) ;
- Contrat enfance jeunesse ;
- Caisse d'Allocations Familiales (Aides aux Temps Libres).
- Département de la Moselle (Subvention)
- Etat (Subvention)
- Mécénat (Subvention)

4. Moyens logistiques

- La sécurité (dans les transports, les activités, au centre) ;
- L'organisation du départ, du retour ;
- Gestion du budget (gestion caisse, factures, etc.).

K. Les objectifs et démarches pédagogiques dans le cadre des accueils périscolaires (Voir annexe).

L. Les moyens d'évaluation

⇒ Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet devront être évalués tout au long de l'année à travers :

- La mise en place de réunions une fois par mois :

Ces réunions pourront avoir lieu en grand groupe. Un ordre du jour sera transmis à l'équipe.

- La mise en place de réunions de temps de travail :

Elles servent aussi bien à préparer des projets qu'à donner son avis sur l'organisation des temps d'accueils et des coins permanents.

- Des bilans réalisés avec chaque atelier.

Au sein des ateliers, il est demandé aux intervenants de procéder régulièrement avec les enfants à une évaluation de l'atelier : tant dans son organisation que dans son déroulement. Ces évaluations doivent permettre de tenir compte de l'opinion de l'enfant, de faire évoluer le contenu en conséquence car les ateliers correspondent au temps de loisirs de l'enfant, pas de l'adulte !

⇒ « Pour préparer au mieux cette évaluation, je prépare des questions qui me permettront de faire une analyse efficace de mon projet d'animation ».

L'évaluation du projet pédagogique vise à apprécier :

- La pertinence du travail effectué pendant l'année : les objectifs sont-ils adaptés, au public, au contexte, aux moyens ?
- L'efficacité du travail : les objectifs de l'année ont-ils été atteints ? Quelles sont les facilités, les difficultés rencontrées ?
- Les solutions prises furent-elles appropriées ? Si le travail fourni n'a pas eu l'effet souhaité, à quoi cela est dû ?
- Efficience : le projet est-il à la hauteur des moyens engagés ?
- Utilité : le travail fourni a-t-il eu un effet sur le public accueilli ?
- La cohérence : les objectifs et actions menées sont-ils en cohérence avec les orientations éducatives de l'association ?
- La corrélation budgétaire : taux de fréquentation, respect du budget.
- L'impact des projets sur les habitants de Nilvange.

B. Projet d'animation

I. Thème annuel

1. Descriptif

A. Présentation générale du projet

C'est parti pour une nouvelle année riche en projets et en découvertes à la Maison Pour Tous de Nilvange !

En 2026, les animations s'articuleront autour du thème annuel « les aventures solidaires de Fenschy », avec pour fil conducteur notre mascotte emblématique. Renard curieux et bienveillant, Fenschy accompagnera les enfants tout au long de l'année dans la découverte de leur environnement, la compréhension de la nature et l'apprentissage des valeurs du vivre-ensemble.

À travers ce projet, nous souhaitons sensibiliser les enfants à la protection de la nature et à l'adoption de gestes écoresponsables, en leur proposant des activités à la fois ludiques, éducatives et adaptées à leurs rythmes.

Chaque mois, un sous-thème sera exploré (oiseaux, insectes, arbres, eau, saisons, biodiversité...), donnant lieu à des ateliers créatifs, des jeux, des sorties pédagogiques et des actions menées en partenariat avec des acteurs locaux. Fenschy sera présent sous différentes formes (histoires, messages, missions, supports visuels) afin de donner du sens aux activités et de renforcer l'adhésion des enfants au projet.

L'objectif global est de renforcer le lien des enfants tout en leur offrant des expériences enrichissantes.

Cette évolution de l'action pédagogique vise également à rendre le projet plus lisible et cohérent, tout en créant une dynamique de réseau entre les porteurs de projets et les partenaires éducatifs. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des thématiques développées avec succès les années précédentes : *Le Partage* (2017-2018), *L'Imaginaire* (2018-2019), *Voyage autour du monde* (2019-2020), *Découverte des métiers* (2020-2021), *Les 4 saisons* (2021-2022), *À la découverte des régions de France* (2023), *Les Jeux Olympiques* (2024), *Explorons notre environnement* (2025).

Le projet 2026 portera ainsi une volonté affirmée de renforcer les partenariats existants et d'en développer de nouveaux, en lien avec les valeurs éducatives de la Maison Pour Tous.

Ce thème sera décliné sur l'ensemble des actions de la structure : ACM, Péri'Loisirs (mercredis), périscolaire, accueils ados, ateliers jeunes et adultes, manifestations et projets transversaux.

Valeurs éducatives portées par le projet (et incarnées par Fenschy)

À travers nos actions, nos discours et nos animations, nous respecterons les principes suivants :

- **Laïcité** : la Maison Pour Tous accueille chacun dans le respect des différences.
- **Solidarité** : accessibilité des actions à tous, avec une attention particulière aux situations de fragilité.
- **Citoyenneté** : encourager chacun à être acteur de sa vie et de la vie collective.
- **Humanisme** : valoriser chaque individu et favoriser le partage.
- **Coéducation** : considérer le temps libre comme un temps éducatif complémentaire de l'école et de la famille.

Fenschy devient le messenger de ces valeurs, les rendant accessibles et compréhensibles pour les enfants.

B. Objectifs pédagogiques

Sensibilisation à la solidarité et au vivre-ensemble

- Favoriser l'apprentissage de la solidarité, de l'entraide et du respect au sein du groupe.
- Amener les enfants à comprendre l'importance de l'autre, de l'écoute et du partage.
- Encourager l'inclusion et l'acceptation des différences comme des richesses.

Développement de l'imaginaire

- Stimuler l'imagination des enfants à travers des histoires, des personnages, des missions et des univers imaginaires portés par Fenschy.
- Permettre aux enfants de créer, inventer, raconter et s'exprimer librement.
- Utiliser le jeu symbolique, les contes, le théâtre, le dessin et la création collective comme supports éducatifs.

Apprentissage de la coopération

- Apprendre à travailler ensemble pour atteindre un objectif commun.
- Développer l'esprit d'équipe à travers des jeux coopératifs et des projets collectifs.
- Comprendre que la réussite individuelle passe aussi par la réussite du groupe.

Développement des compétences sociales et émotionnelles

- Aider les enfants à identifier, exprimer et comprendre leurs émotions.
- Favoriser la gestion des conflits par le dialogue et la médiation.
- Renforcer la confiance en soi et en les autres.

Participation à des projets collectifs

- Impliquer les enfants dans des projets communs favorisant la solidarité (créations partagées, actions symboliques, défis collectifs).
- Valoriser l'engagement de chacun au sein du groupe.
- Donner du sens aux actions à travers les missions proposées par Fenschy.

Bien-être et épanouissement

- Offrir un cadre sécurisant, bienveillant et rassurant.
- Respecter les rythmes de l'enfant tout en favorisant son épanouissement personnel.
- Encourager le plaisir d'être ensemble et d'apprendre en s'amusant.

Approfondissement mensuel

- Structurer l'année autour de sous-thèmes mensuels liés à la solidarité et à l'imaginaire (l'amitié, l'entraide, les héros solidaires, les mondes imaginaires, la coopération, les émotions...).
- Donner une continuité pédagogique aux accueils, notamment lors des Péri'Loisirs.

C. Partenariats

Dans le cadre de ce projet, la Maison Pour Tous poursuit et développe ses collaborations avec des partenaires locaux et institutionnels, afin de renforcer les actions éducatives autour de la solidarité, du vivre-ensemble et de l'imaginaire :

- Municipalité de Nilvange
- Gueulard Plus
- Médiathèque de Nilvange
- Écoles de Nilvange
- Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
- Département de la Moselle
- Ligue de l'Enseignement
- Centre Social et Culturel de Knutange
- PEP Lor'Est d'Algrange
- Associations locales, culturelles et solidaires
- Partenaires santé, bien-être et alimentation (Mutualité Française, producteurs locaux...)

Ces partenariats permettent d'enrichir les missions confiées par Fenschy, de multiplier les rencontres et de favoriser l'ouverture culturelle, la coopération et la solidarité entre les enfants, les familles et les acteurs du territoire.

D. Goûter animation et ateliers

De 16h à 17h30, un goûter animation est proposé aux enfants, suivi d'ateliers encadrés par l'équipe d'animation.

Les enfants participent activement à la préparation de goûters simples, équilibrés et conviviaux. Ces temps sont pensés comme des moments de partage, d'échange et de coopération, favorisant l'entraide et le respect des règles collectives.

À travers l'univers de Fenschy, ces temps deviennent des moments imaginaires : préparer un goûter peut devenir une mission de renard solidaire, un défi collectif ou une aventure racontée.

Objectifs :

- Favoriser le partage et la coopération à travers des temps conviviaux.
- Développer l'autonomie et la responsabilité des enfants.
- Sensibiliser à une alimentation équilibrée de manière ludique.
- Encourager l'expression, l'imagination et la créativité.

Les ateliers proposés (sportifs, créatifs et ludiques) s'inscrivent dans un projet éducatif global. Ils respectent les rythmes biologiques de l'enfant et visent son bien-être, tout en stimulant son imagination et son sens du collectif.

E. Péri'Loisirs – Mercredis

Les mercredis sont organisés autour d'un programme annuel structuré, disponible pour les familles sur le site internet et le portail familles.

Tout au long de l'année, Fenschy accompagne les enfants à travers des missions imaginaires et solidaires, servant de fil conducteur aux activités proposées.

Ces missions favorisent :

- la solidarité et l'entraide,
- la coopération et le respect des autres,
- la créativité et l'imaginaire,
- la confiance en soi et l'expression personnelle.

Les ateliers permettent aux enfants d'explorer de nombreux savoirs et savoir-faire à travers des activités manuelles, artistiques, sportives, culturelles et ludiques.

Des intervenants extérieurs viennent renforcer l'équipe d'animation et enrichir les propositions.

Une attention particulière est portée aux enfants de moins de 6 ans, avec une organisation adaptée à leurs besoins et à leurs rythmes (temps calmes, alternance d'activités, respect de la fatigue).

II. Manifestations

a. Fête de la Citrouille (octobre 2026)

Pour la 17^{ème} édition de la Fête de la Citrouille, notre volonté est de proposer toujours un programme riche et varié pour rendre cette fête encore plus attractive et en faire une date incontournable dans la commune de Nilvange. Cette année, est un peu particulière car nous devons prendre des mesures de sécurité dû au coronavirus qui circule activement sur le territoire français.

Objectifs :

- Créer un événement festif et convivial sur la ville
- Créer un moment de Partage

- Favoriser la mixité et développer le lien social
 - Favoriser la participation des membres de notre association à l'organisation de la fête de la Citrouille
- . Cette action concernera uniquement, sur inscription, les enfants âgés de 3 à 11 ans.

b. Noël à la Maison Pour Tous (2026)

Cette année, nous organiserons un marché de Noël (date à définir). La manifestation aura lieu à la Maison Pour Tous. Au programme, diverses animations seront proposées aux enfants tout long de la semaine, un marché de Noël sera proposé également en parallèle par les enfants de la MPT.

Le Père Noël sera bien évidemment au rendez-vous pour partager un moment de convivialité et offrir à tous les enfants un moment magique qui sera immortalisé en photo.

c. Chasse à l'œuf (avril 2026)

La manifestation aura lieu au mois d'avril (mercredi 01 avril 2026) de 14h à 18h. Cette dernière se déroulera au Parc du Château de Nilvange en partenariat avec le Secours Populaire de Hayange.

La Maison Pour Tous propose pour la 16 ème édition de la « Chasse à l'œuf ». Cette manifestation permet à notre Association de développer ses ressources et de se faire connaître auprès du public Nilvangeois. Cette année, est un peu particulière car nous devons prendre des mesures de sécurité dû au coronavirus qui circule activement sur le territoire français.

Au programme de cette journée, la traditionnelle chasse à l'œuf (par tranche d'âge). D'autres animations viendront agrémenter la journée, on pourra y trouver des animations tels que :

- Visite de la Mascotte Lapin,
- Atelier bricolage de Pâques,
- Distribution de chocolats, ...

d. Fête de l'école en partenariat avec la Maison Pour Tous (Juin 2025)

Cette année, la Maison Pour Tous se joins à l'école Brucker pour la fête de l'école.

La manifestation aura lieu dans la cour de l'école Brucker. L'association tennis de Nilvange se joindra également à cette manifestation.

Au programme :

- Spectacles présenter par les classes de primaire
- Stand restauration, organisée par l'association Tennis
- Stand pâtisserie et structure gonflable, organisé par la MPT,
- Kermesse, organisé par les parents d'élèves

Objectifs :

- Créer un événement en partenariat avec l'école primaire
- Réunir et informer le public

III. Projets

Tout le long de l'année, la MPT propose des projets thème en direction des enfants sur une semaine.

SEMAINE DE L'ECOCITOYENNETE (janvier 2026)

Pour la 7^{ème} édition, la semaine de l'éco-citoyenneté est de retour à la MPT ! Différentes animations seront proposées tel que manger plus responsable, activités autour du recyclage, brigade anti-pollution, mise en place du bac compost, Préservez la biodiversité, etc. Nous avons fait appel à différents partenaires tel que le CAVF, la Municipalité, les écoles de Nilvange et Oméga Restauration.

SEMAINE DE LA SANTE (avril 2026)

Pour la 5^{ème} édition, la semaine de la prévention devient la semaine de la santé. Cette année, nous travaillerons en partenariat avec les écoles de Nilvange (maternelle et primaire). Le thème de la semaine s'orientera vers la sensibilisation contre le harcèlement et la solidarité. Un programme riche abordera plusieurs sujets tout au long de ces semaines. Des actions seront mises en place sur les écoles et à la MPT.

SEMAINE DU GOUT (octobre 2026)

Chaque année, nous renouvelons la semaine du goût qui a lieu la deuxième quinzaine d'octobre (Du 12 au 16 octobre). Un travail est réalisé en amont avec notre prestataire de repas et la diététicienne qui conçoit les menus. Différentes animations seront proposées tout au long de la semaine par l'équipe d'animation.

IV. ACM

ACM / SEJOURS	
ACCUEIL	RESPONSABLE ACCUEIL
ACM AUTOMNE	AISSAOUI Sihem
ACM HIVER	AISSAOUI Sihem
SEJOUR NEIGE	ESCH Vincent
ACM PRINTEMPS	ESCH Vincent
ACM JUILLET 3.5 sem	ESCH Sihem
ACM AOÛT 3.5 sem	AISSAOUI Vincent

V. Secteur ados

En collaborant avec l'animateur de la Maison Pour Tous, les adolescents auront la chance de coconstruire un programme d'activités qui leur ressemble, en travaillant main dans la main avec les trois associations d'Algrange, de Knutange et de Nilvange (PEP Lor'Est d'Algrange, le Centre social « Arc Ciel de Knutange et la MPT de Nilvange »).

Chaque mois, ils auront l'occasion de proposer des idées, de discuter de leurs envies et de leurs besoins, ce qui leur permettra de s'approprier le projet. L'idée est vraiment de les encourager à devenir des acteurs de leurs propres loisirs, en leur offrant un espace où ils peuvent exprimer leur créativité et leurs passions.

En participant activement au projet annuel de l'association, les jeunes ne se contenteront pas de suivre un programme préétabli ; ils auront la possibilité de le faire évoluer selon leurs intérêts. Cela favorisera des échanges enrichissants avec différents interlocuteurs, qu'il s'agisse d'autres jeunes, d'animateurs ou de partenaires locaux.

Ce processus participatif est essentiel, car il leur permet non seulement de s'amuser, mais aussi de développer des compétences précieuses telles que le travail en équipe, la communication et la prise

d'initiative. En fin de compte, ce projet est conçu pour être une source de plaisir et d'épanouissement, où chaque jeune pourra trouver sa place et contribuer à créer un environnement dynamique.

Cf. Projet ados 2026 en cours

C. Annexes

- 1- Projet pédagogique Déjeuner animation
- 2- Vie quotidienne sur le temps Péri'Loisirs
- 3- Projet animation Péri'Loisirs 2026
- 4- Projet d'animation ados 2026 (en attente)
- 5- Protocole de fonctionnement périscolaire